

POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

PROCÉDURES PRÉFECTORALES ACTIVÉES

Communiqué envoyé le samedi 1 août 2026

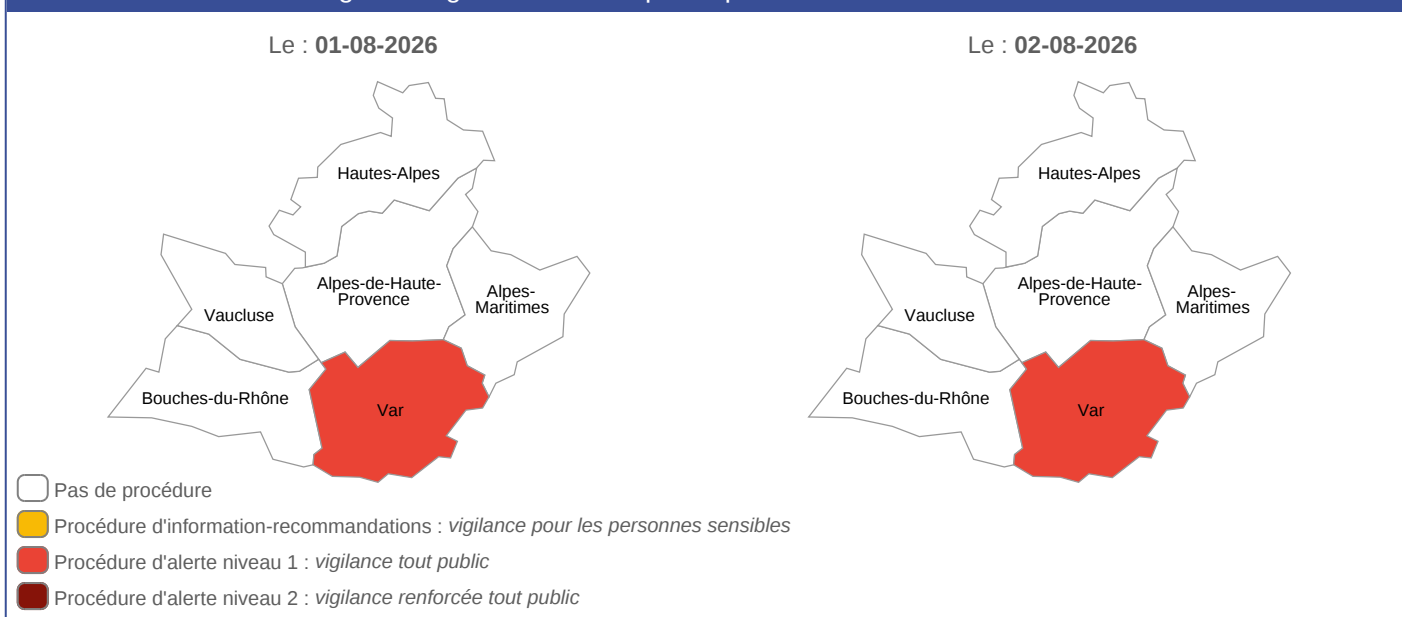
Description de l'épisode de pollution et évolution prévue

Samedi 1er août, une forte reprise de l'incendie du Gros Bessillon dans le centre Var associée à un vent d'ouest a lieu depuis hier soir. Une procédure d'alerte niveau 1 aux particules fines PM10 est activée sur le Var. Sur le reste de la région, l'arrivée du mistral dans le courant de journée avec des rafales de vent à 40 km/h réduit les processus de formation de l'ozone. Une qualité de l'air mauvaise est attendue sur le centre et l'est varois, et dégradée sur le reste de la région. Des mesures d'urgence visant à réduire les émissions de polluants sont mises en place sur ce département.

Dimanche 2 août, un régime de brise se remet en place sur la région et le vent tourne dans le centre Var. Les panaches induits par l'incendie du Gros Bessillon devraient s'orienter vers le Haut Var et le sud des Alpes de Hautes Provence en fonction de son évolution locale. Le niveau d'alerte 1 sera maintenu pour le Var car il est prévu un dépassement pour le 2e jour consécutif.

L'épisode est de type : Multi-sources

Procédures activées et degré de vigilance associé par département



01-08-2026					02-08-2026			
Polluants et seuils dépassés en µg/m ³				Départements	Polluants et seuils dépassés en µg/m ³			
O ₃	PM10	NO ₂	SO ₂		O ₃	PM10	NO ₂	SO ₂
				Alpes-de-Haute-Provence (04)				
				Hautes-Alpes (05)				
				Alpes-Maritimes (06)				
				Bouches-du-Rhône (13)				
	80			Var (83)		80 *		
				Vaucluse (84)				

Ozone (O₃), particules fines (PM10), dioxyde d'azote (NO₂), dioxyde de soufre (SO₂)

* Persistance du dépassement du seuil

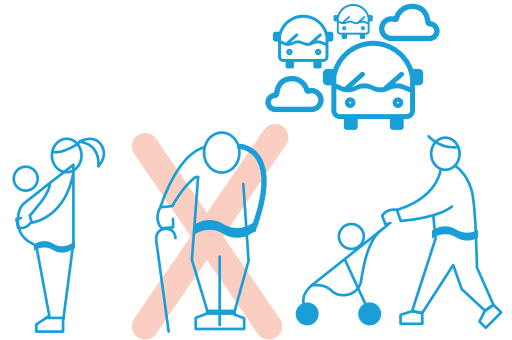
RECOMMANDATIONS SANITAIRES LORS D'UN ÉPISODE DE POLLUTION AUX PARTICULES NIVEAU ALERTE

Le grand public, les personnes vulnérables et sensibles sont concernés par ces recommandations sanitaires.

Populations vulnérables* et sensibles**



Évitez la pratique d'activités physiques ou sportives intenses (qui obligent à respirer par la bouche).

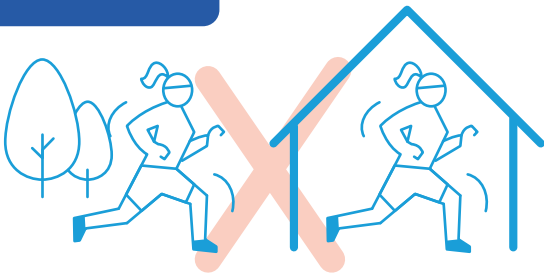


Évitez les zones à fort trafic pendant les heures de pointe.

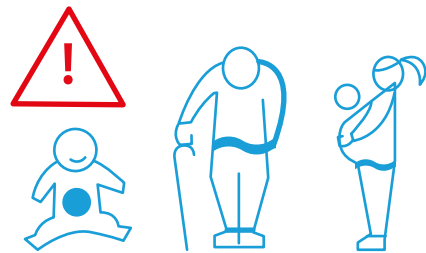
Si vous suivez un traitement médical, prenez conseil auprès de votre médecin.

Privilégiez les sorties les plus brèves ou demandant le moins d'effort.

Pour tous



Les activités physiques et sportives intenses doivent être évitées.



Soyez vigilants vis-à-vis des personnes vulnérables ou sensibles.



Continuez d'aérer les locaux au moins 10 minutes par jour, hiver comme été.



Si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque, prenez conseil auprès d'un professionnel de santé.

Les effets nocifs de la pollution de l'air s'accumulent jour après jour, pas seulement lors des pics

* Personnes vulnérables : femmes enceintes, nourrissons et enfants de moins de 5 ans, personnes de plus de 65 ans, sujets asthmatiques, souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires

** Personnes sensibles : personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics ; par exemple : personnes diabétiques, immunodéprimées, souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux

Si vous avez des questions complémentaires, consultez le guide du ministère de la santé « Questions réponses Air extérieur et santé ».

RECOMMANDATIONS COMPORTEMENTALES LORS D'UN ÉPISODE DE POLLUTION

Pour vos déplacements



Limitez les déplacements
et différez ceux pouvant
l'être



Privilégiez
les transports
en commun



Privilégiez
le covoiturage



Utilisez des modes de
déplacements non
polluants



Respectez l'interdiction de
brûlage à l'air libre



Maîtrisez la température
dans les bâtiments



Arrêtez l'utilisation
des appareils de combustion
de biomasse non performants



Reportez les épandages
agricoles de fertilisants
et les travaux du sol

**des gestes
à adopter
toute
l'année !**